

1. Intitulé du certificat ¹

Opérateur des métiers de l'image et du son

2. Traduction de l'intitulé du certificat ²

3. Eléments de compétences acquis

Les compétences attestées sont En pré-production:

- connaissance des formats d'acquisition, des systèmes de montage (analogiques et numériques) et des appareils (travelling, grue, luma, steadycam...)

- connaissance des coûts de production, de la programmation des chaînes TV et de la problématique en matière d'Internet.

- capacité à préparer le découpage technique du film

- capacité à prendre les rendez-vous, effectuer les repérages et assurer les entretiens préalables aux interviews,

Sur le tournage du film (production), il est capable

- d'éditer et d'analyser la feuille de service, le planning et le budget prévisionnel

- de préparer, tester et régler le matériel

- de composer une image stable, nette, correctement exposée

- de concevoir des plans de coupe et d'illustration

- de mettre en oeuvre les systèmes d'éclairage de base

- de câbler, régler et utiliser les micros et les mixettes

- d'appliquer les normes de sécurité

Après le tournage lors de la post-production, il est capable

- de visionner les rushes et noter les « time code »

- de proposer un choix de plans utiles et établir un plan de montage,

- d'acquérir et d'organiser les images dans le système de montage numérique

- d'importer des fichiers images et sons depuis des sources externes (CD, MP3, Clés USB...),

- d'organiser le travail multipistes et la synchronisation du son avec l'image,

- d'exporter le film sur bande master et /ou sur fichier informatique,

vérifier la qualité du film exporté et effectuer des copies de sauvegarde.

En diffusion, il connaît :

- les caractéristiques techniques du DVD, les principaux formats de compression, les contraintes techniques de la navigation sur internet

et il est capable de

- proposer une solution technique adaptée au type de diffusion.

- réaliser un authoring, et évaluer le temps d'encodage et de gravage d'un DVD

- paramétrer et utiliser un graveur de DVD informatique.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteur d'activités :

Taille et secteur d'activité des entreprises Des grandes chaînes de télévision à l'auto-emploi (association, micro-entreprise individuelle, sarl...) en passant par des chaînes locales de télévision, des musées, des sociétés de production audiovisuelle, des théâtres et autres lieux de spectacle.

Positions hiérarchiques et fonctionnelles

De la position d'assistant, il évolue si la configuration de l'entreprise le permet vers des responsabilités de petites équipes. Ces postes nécessitent à la fois un travail en autonomie et une collaboration avec des techniciens et des artistes.

Type d'emplois accessibles :

- Opérateur Image et Son - Assistant réalisateur
- Opérateur de prise de vue
- Monteur vidéo
- Assistant lumière
- Preneur de Son
- Assistant technique en vidéo institutionnelle
- Technico-commercial vidéo grand public
- Communication, communication numérique

Codes ROME :

- E1103 - Communication,
- L1304 - Réalisation cinématographique et audiovisuelle,
- L1507 - Montage audiovisuel et post-production,
- L1508 - Prise de son et sonorisation

Références juridiques des règlementation d'activités :

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

INST METIER COMMUNICAT AUDIOVISUEL PROV

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national ⁴ : Niveau 4

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 4

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation ³

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -

Durée de l'enregistrement en années : -

Date d'échéance de l'enregistrement : 07/08/2022

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Possibilité de valider partiellement la certification en suivant des blocs de compétences sous forme de stages courts. Modalités d'évaluation Un contrôle permanent des connaissances (40%) et des tests de fin d'année (60%), débouche après validation sur la remise de la certification professionnelle d'OPEMIS

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences

11 rue Scribe 75009 Paris

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications³

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation continue	Oui
Par expérience	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis ³

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr/>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass/>

¹ Dans la langue d'origine. | ² Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale. | ³ Le cas échéant. | ⁴ Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037964754/2020-07-24/>